



Activités remboursables du représentant du Président et de son conjoint

Le Rotary rembourse les frais de déplacement du conjoint **uniquement** dans le cas où le voyage sert les intérêts du Rotary International et que la somme demandée soit justifiée à l'aide du formulaire « Activités remboursables du conjoint ».

(Directives du R.I. sur les déplacements et notes de frais, Mars 2005)

Prénom et nom : _____

Lieu : _____

Dates : _____

Veillez cocher les activités auxquelles vous ou votre conjoint avez participé

Représentant

Conjoint

<input type="checkbox"/>	A fait des présentations qui ont motivé les participants.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Assisté à toutes les réunions au programme de la conférence.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A rencontré des journalistes.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A visité des Rotary clubs et des actions du Rotary.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A été reçu par des hauts fonctionnaires.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A évalué les gouverneur, gouverneur élu et anciens gouverneurs.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Rencontré des Rotariens et leurs conjoints.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A fourni des informations sur le Président du R.I., son thème et les programmes du Rotary.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A assisté à la réunion des conjoints.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A assisté à des réunions mondaines.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A assisté aux séances plénières.	<input type="checkbox"/>

Extrait du *Rotary Code of Policy*, paragraphe 22.030.4. Rôle du conjoint du représentant du Président :

Les conjoints des représentants du Président ont pour responsabilité de promouvoir les idéaux et programmes du Rotary, outre soutenir les représentants dans le cadre de leur mission. Il est requis de participer aux activités de la conférence, y compris les réunions de conjoints, les réunions mondaines et les séances plénières.

(Réunion de février 2003, décision 275)

Signature : _____ Date : _____